

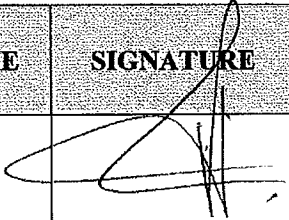
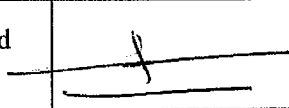
MAPI

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale

En cours d'immatriculation au RCS de GRENOBLE

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 8 AOÛT 2019

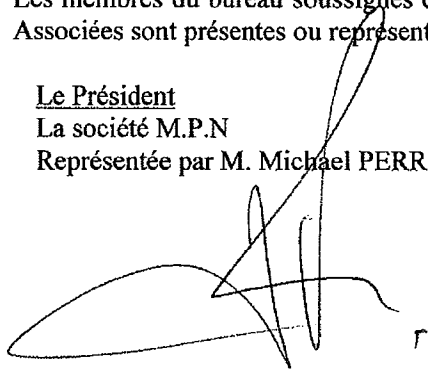
ASSOCIEES	NOMBRE D' ACTIONS	MANDATAIRE	SIGNATURE
La société M.P.N	600	M. Michael PERRIN	
La société ASCOM INVEST	400	M. Abdelhamid LAHLAOUI	
TOTAL	1 000		

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que toutes les Associées sont présentes ou représentées, totalisant 1 000 actions ayant droit de vote.

Le Président

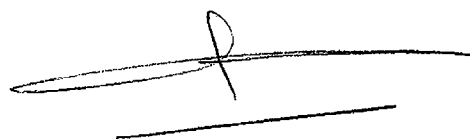
La société M.P.N

Représentée par M. Michael PERRIN



Le secrétaire

Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI

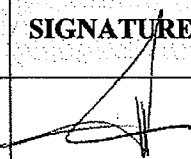
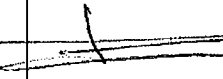



MAPI

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale

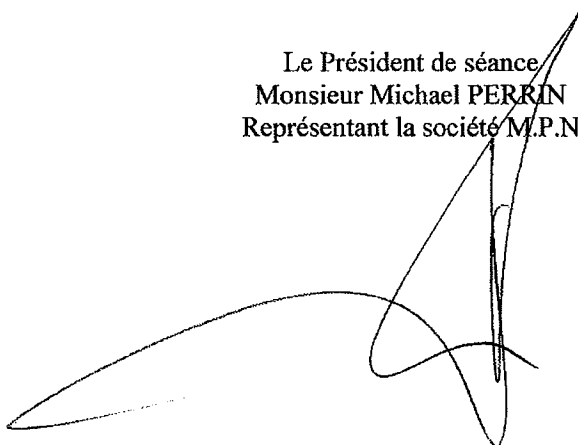
En cours d'immatriculation au RCS de GRENOBLE

FEUILLE DE PRESENCE
AU COMITE STRATEGIQUE
DU 8 AOÛT 2019

MEMBRES	MANDATAIRE	SIGNATURE
La société M.P.N	Michael PERRIN	
M. Jean-Louis MOSCA	Abdelhamid LAHLAOUI	
M. Abdelhamid LAHLAOUI		

Le Président de séance soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que tous les membres du Comité Stratégique sont présents ou représentés.

Le Président de séance
Monsieur Michael PERRIN
Représentant la société M.P.N



MAPI

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale

En cours d'immatriculation au RCS de GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 8 AOÛT 2019

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-neuf,
Et le huit août,
A l'issue de la signature des statuts constitutifs,

Les Associées de la société par actions simplifiée dénommée « MAPI », au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à SEYSSINET-PARISSET (38170), 2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE (ci-après dénommée la « Société »), se sont réunis dans les locaux de la société NOTAIRES CONSEILS ASSOCIES - NCA, sis à MEYLAN (Isère), 27 Boulevard des Alpes, en Assemblée Générale, sur convocation verbale du Président.

Il résulte de la feuille de présence que :

- La société M.P.N, Présidente Associée,
Propriétaire de 600 actions,
Représentée par Monsieur Michael PERRIN,
Est présente,
- La société ASCOM INVEST, Associée,
Propriétaire de 400 actions,
Représentée par Monsieur Jean-Louis MOSCA,
Est représentée par Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI, en vertu d'un pouvoir en date du 1^{er} août 2019,

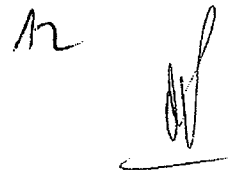
La réunion est présidée par la société M.P.N, en sa qualité de Présidente Associée de la Société, elle-même représentée par Monsieur Michael PERRIN.

Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI est désigné comme secrétaire.

Monsieur Michael PERRIN constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale.

Le Président de séance dépose alors sur le bureau et met à la disposition des Associées, l'ensemble des documents nécessaires à la tenue régulière de la réunion, notamment :

- la feuille de présence à l'Assemblée,
- les statuts de la Société.



Le Président rappelle alors que l'ordre du jour de la présente réunion est ainsi conçu :

- Nomination des membres du Comité Stratégique.

Le Président ouvre la discussion. Après échange d'observations et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution unique suivante figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale décide de mettre en place un Comité Stratégique, tel que défini à l'article 15.3 des statuts de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de membres du Comité Stratégique, pour une durée de DEUX (2) ans à compter de ce jour :

- **La société M.P.N,**
Société à responsabilité limitée, au capital de 514 000 euros, dont le siège est sis à SEYSSINET-PARISSET (38170), 2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 817.613.466,
Représentée par son Gérant, Monsieur Michael PERRIN,
- **Monsieur Jean-Louis MOSCA,**
Né le 4 juin 1965 à GRENOBLE (Isère),
Demeurant à MEYLAN (Isère), 21 bis chemin de Rochasson,
- **Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI,**
Né le 31 mars 1964 à CASABLANCA (Maroc),
Demeurant à SEYSSINS (Isère), 57 avenue de Grenoble,

Le Comité Stratégique de la Société sera composé des seuls membres susvisés, et ce jusqu'à nouvelle décision.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


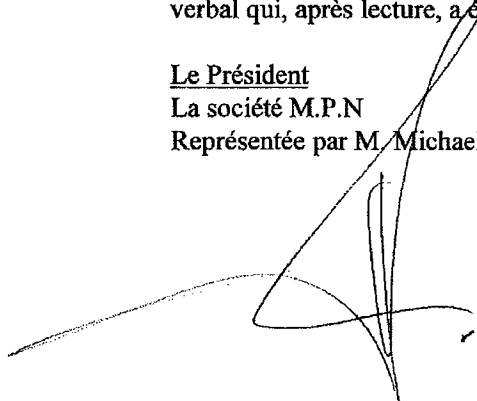
La société M.P.N, Monsieur Jean-Louis MOSCA et Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI déclarent accepter les fonctions de membre du Comité Stratégique.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Président
La société M.P.N
Représentée par M. Michael PERRIN

Le secrétaire
Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI



MAPI

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale

En cours d'immatriculation au RCS de GRENOBLE

PROCES-VERBAL DU COMITE STRATEGIQUE
DU 8 AOÛT 2019

L'an deux mille dix-neuf,
et le huit août,
A l'issue de l'Assemblée Générale en date du même jour,

Les membres du Comité Stratégique de la société « **MAPI** », société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à SEYSSINET-PARISSET (38170), 2 D Avenue Pierre de Coubertin, 60 Rue Cartale, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE (ci-après dénommée la « Société »), se sont réunis, dans les locaux de Maître Cendrine MATHIEU, sis à MEYLAN (Isère), 27 Boulevard des Alpes.

Il résulte de la feuille de présence que :

- La société M.P.N,
Représentée par Monsieur Michael PERRIN, est présente,
- Monsieur Jean-Louis MOSCA, est représenté par Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI, en vertu d'un pouvoir en date du 1^{er} août 2019,
- Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI, est présent,

Monsieur Michael PERRIN, représentant de la société M.P.N, préside la séance et constate que le Comité Stratégique est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres du Comité :

- les statuts de la Société.

Le Président rappelle ensuite que le Comité Stratégique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président du Comité Stratégique.

Le Président ouvre ensuite la discussion.

Ar 

NOMINATION DU PRESIDENT DU COMITE STRATEGIQUE

Le Comité Stratégique décide de nommer en qualité de Président du Comité Stratégique, pour la durée de son mandat de membre du Comité Stratégique :

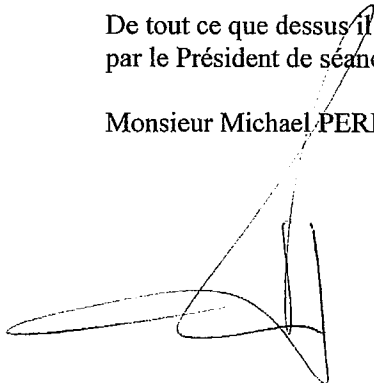
- Monsieur Jean-Louis MOSCA,
Né le 4 juin 1965 à GRENOBLE (Isère),
Demeurant à MEYLAN (Isère), 21 bis chemin de Rochasson.

Monsieur Jean-Louis MOSCA, déclare accepter les fonctions de Président du Comité Stratégique.

oOo

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un membre du Comité Stratégique.

Monsieur Michael PERRIN



Monsieur Abdelhamid LAHLAOUI

